



Journée Inter-académique Paris-Créteil-Versailles – Orléans-Tours

Accompagnement des équipes à la mise en œuvre des nouveaux
programmes
des enseignements danse au lycée

4 juillet 2019



Région académique
ÎLE-DE-FRANCE



Les objectifs de cette journée

- Appropriation partagée des nouveaux programmes et information sur les nouvelles épreuves certificatives
- S'engager collectivement dans la démarche d'actualisation du projet pédagogique en partenariat:
 - La progressivité du parcours de formation de l'élève pour atteindre les AFL
 - Réflexion sur les modalités d'évaluation en lien avec les nouveaux enjeux de formation
 - L'accompagnement à l'orientation, au choix des spécialités
- Partager, mutualiser les démarches, les outils, les ressources
- Définir des besoins de formation

Le programme

MATIN – 9h à 12h30

1) Présentation :

- genèse, esprit et organisation des programmes
- éléments de progressivité des parcours
- projet programme limitatif du cycle terminal

2) Explicitation sous forme de questions-réponses-échanges à partir des lectures partagées des uns et des autres

3) premier temps d'ATELIER

Entrer dans la démarche de conception du parcours de formation de l'élève en lien avec les thèmes d'étude :

Démarche de déclinaison des AFL articulée avec les thèmes étude et de projet autour de l'appropriation des œuvres en partenariat

Modalités de collaboration interdisciplinaires

Mutualisation bibliographie et ressources sur les thèmes d'étude

Retour et échanges en grand groupe 1 rapporteur par groupe

Pause déjeuner à 12h30

Objectifs et programme de la Journée

APRES MIDI de 13h30 à 16h

1) Présentation des épreuves du baccalauréat 15 minutes:

épreuve commune de fin de première spécialité + projet épreuve certificative baccalauréat

2) ATELIER EN DEUX TEMPS

Temps 1:

- Réflexion partagée sur les outils des nouvelles modalités d'évaluation (continue / épreuve commune) pour engager l'élève dans les 5 rôles des nouveaux programmes
- Mutualisation format et exploitation du carnet de bord
- Outil d'harmonisation des écrits

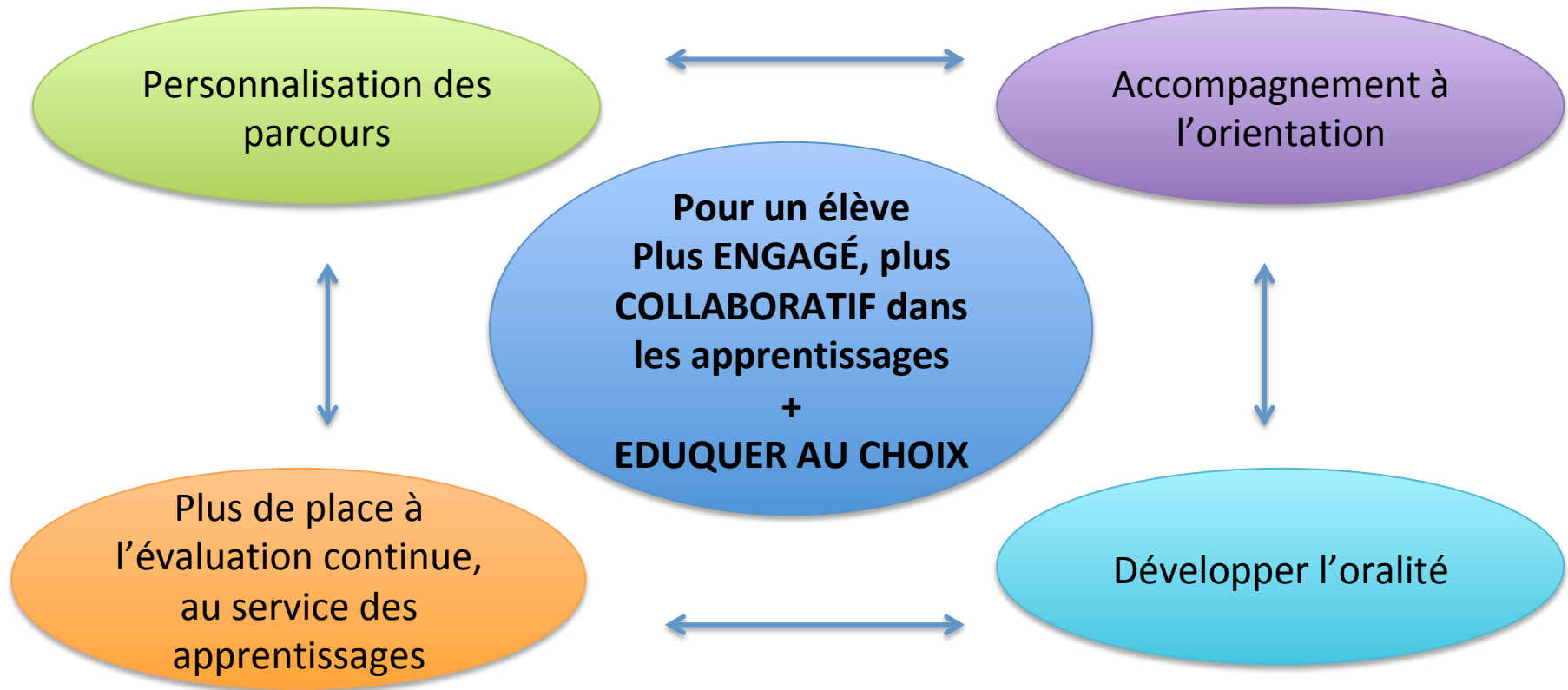
Temps 2:

- Stratégies de communication et d'accompagnement à l'orientation et choix des spécialités au sein des EPLE
- Définir les besoins de formation complémentaires pour un second temps d'accompagnement en lien avec le CND

FIN PREVUE à 16h

Ces programmes s'inscrivent dans le NOUVEAU LYCEE GT

dont les principaux enjeux sont:

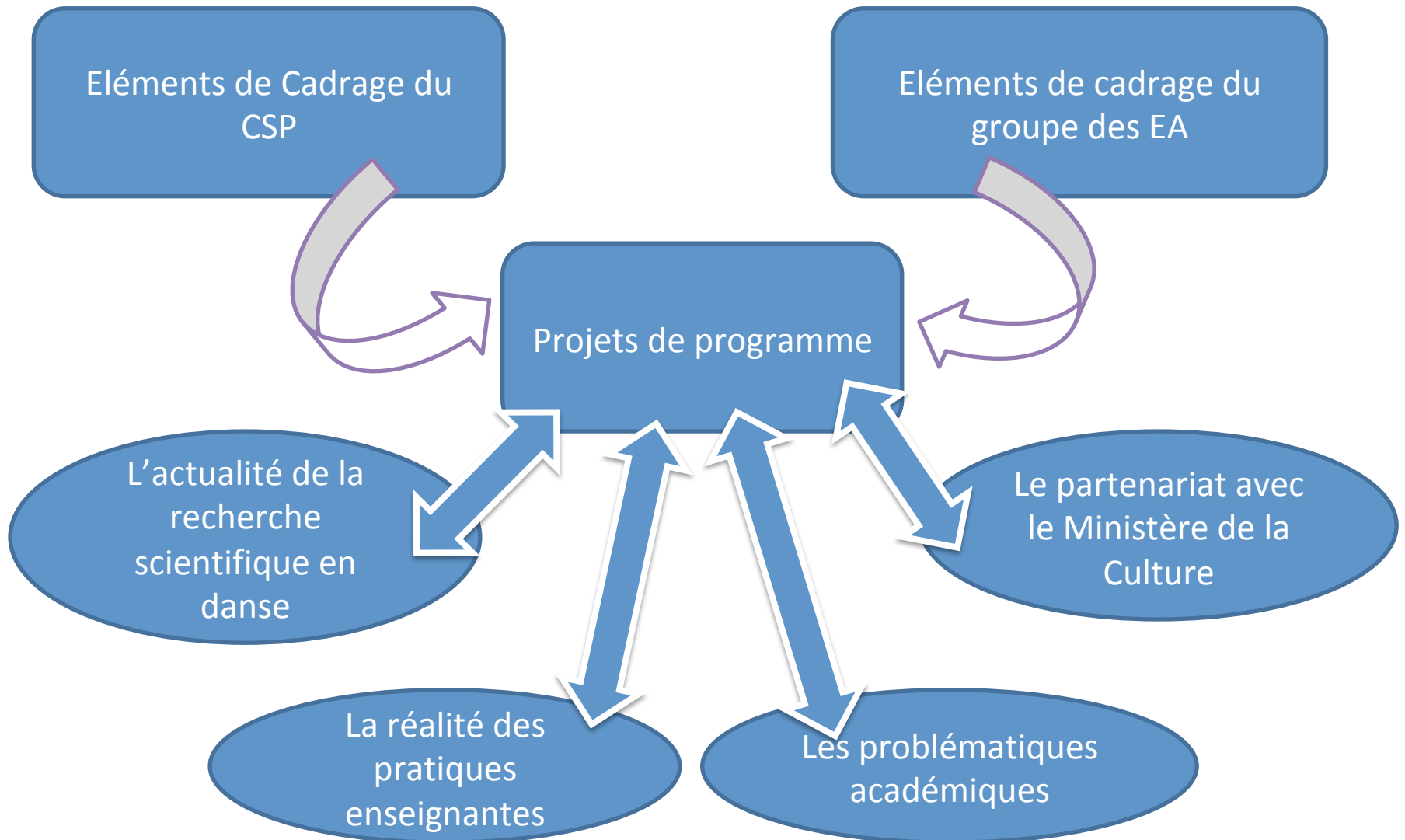


La composition du GEPP Danse

- **Co-pilotes :**
- **Valérie DEBUCHY**, ex-IGEN doyenne du groupe EPS, DASEN 77
- **Joëlle VELLE**T Maître de conférences, 18^{ème} section, Université de Nice - Sophia Antipolis

- **Autres membres experts Danse**
- **David BERILLON**, professeur d'EPS, lycée Turgot, Paris 3^{ème}
- **Anne BORDES-TRIBALAT**, professeur agrégé d'EPS, lycée Alexandre Ribot, Saint-Omer
- **Olivier CLARGE**, professeur d'EPS, lycée Charles de Gaulle, Rosny- sous-Bois
- **Isabelle COUEDON**, IA-IPREPS académie de Rennes
- **Fanny DELMAS**, responsable du pôle Éducation artistique et culturelle Département Formation et pédagogie / Éducation artistique et culturelle, Centre national de la Danse
- **Chloé DUTILH**, IA-IPREPS académie de Versailles
- **Yves MASSAROTTO**, professeur agrégé d'EPS, lycée Jean Monnet, Montpellier

Une écriture « sous influence »



A partir du cadrage du CSP et du groupe des EA, Une démarche par étapes

- Une phase d'analyse, de prospective : quelle pourrait être la plus value de ces nouveaux programmes?
- Une phase d'identification de ce qu'est la danse en tant qu'enseignement artistique à part entière au lycée : le « dénominateur commun »
- Une phase de mise en cohérence et en complémentarité optionnel/spécialité et de progressivité 2de/1ere/Tale
- Une phase d'écriture dissociée mais concertée optionnel/spécialité
- Une phase d'allers-retours avec le CSP
- Une phase de consultation

Les choix opérés qui marquent les évolutions

- Un choix délibéré d'une **entrée par les compétences**,
- **Une logique de progressivité sur l'ensemble du cursus lycée**, pour les 2 enseignements, avec notamment **la définition des attendus de fin de lycée**
- L'accent porté sur le **rôle crucial et décisif de la classe de seconde**,
- **La distinction** en termes d'enjeux, d'objectifs et de publics « cible » entre les 2 enseignements, **mais aussi la mise en évidence d'éléments de complémentarité**, afin de répondre à tous les choix d'élèves rendus possibles par la réforme du lycée.
- Intégrer dans les nouveaux programmes Danse **un chapitre dédié à l'évaluation et aux conditions de mise en œuvre pour guider les enseignants**
- **Art Danse >>> Danse**
- **3 rôles >>> 5 rôles**: Danseur, Chorégraphe, Spectateur, Critique et Chercheur

Architecture commune aux 5 textes

Préambule commun aux EA

Préambule spécifique à la danse
Enjeux et Finalités

Attendus de fin de lycée

Compétences

Un ou deux thèmes d'étude

Evaluation

Conditions de mise en œuvre de l'enseignement

PROGRESSIVITÉ DU PARCOURS ENSEIGNEMENT OPTIONNEL DANSE

ATTENDUS DE FIN DE LYCEE :

- Connaître et maîtriser son corps dans ses dimensions sensibles et expressives
- Conduire, partager et présenter des projets chorégraphiques singuliers
- Analyser sa démarche de création en s'appuyant sur sa culture chorégraphique

CLASSE DE SECONDE

ENJEUX et FINALITES :

- Vivre et explorer des pratiques plurielles et les étapes de processus de création artistique
- Développer des connaissances sur le spectacle vivant
- Développer une pensée réflexive

COMPÉTENCES

Découvrir
Créer
Rencontrer
S'interroger

THÈME D'ÉTUDE

une approche plurielle

CLASSE DE PREMIÈRE

ENJEUX et FINALITES :

- Expérimenter, initier une démarche artistique personnelle, partagée avec d'autres publics
- Développer des connaissances sur le spectacle vivant
- Approfondir une pensée réflexive

COMPÉTENCES

Expérimenter
Créer
Partager
Analyser

THÈME D'ÉTUDE

une expérience de l'altérité

CLASSE DE TERMINALE

ENJEUX et FINALITES :

- Expérimenter, initier une démarche artistique personnelle, partagée avec d'autres publics
- Développer des connaissances sur le spectacle vivant
- Approfondir une pensée réflexive

COMPÉTENCES

Choisir
Créer
Transmettre
Se situer

THÈME D'ÉTUDE

une expérience de la transmission

PROGRESSIVITÉ DU PARCOURS ENSEIGNEMENT OPTIONNEL / SPECIALITE DANSE

ATTENDUS DE FIN DE LYCEE :

- S'engager corporellement et publiquement en explorant la relation à soi, la relation à l'autre, la relation à l'environnement.
- Conduire un travail chorégraphique singulier, personnel selon une pratique de recherche.
- Mener une analyse sur le mouvement, l'œuvre, l'artiste, la danse, en les situant dans leurs divers contextes.
- Rendre compte de ses acquis et de ses potentialités, et être en capacité de valoriser ses atouts.

OPTIONNEL SECONDE

ENJEUX et FINALITES :

- Vivre et explorer des pratiques plurielles et les étapes de processus de création artistique
- Développer des connaissances sur le spectacle vivant
- Développer une pensée réflexive

COMPÉTENCES

Découvrir
Créer
Rencontrer
S'interroger

THÈME D'ÉTUDE

une approche plurielle

SPECIALITÉ PREMIÈRE

ENJEUX et FINALITES :

- Approche sensible et scientifique de la danse / diversité de ses esthétiques et de ses pratiques.
- Acquérir outils et méthodes pour porter un regard éclairé sur la danse et nourrir une pensée critique.
- Elaborer son projet d'orientation en construisant, par les expériences vécues en danse un itinéraire de formation singulier.

COMPÉTENCES

Créer
Analyser
Restituer

THÈMES D'ÉTUDE

Le corps en danse
La danse, entre continuités et ruptures

SPECIALITE TERMINALE

ENJEUX et FINALITES :

- Approche sensible et scientifique de la danse / diversité de ses esthétiques et de ses pratiques.
- Acquérir outils et méthodes pour porter un regard éclairé sur la danse et nourrir une pensée critique.
- Elaborer son projet d'orientation en construisant, par les expériences vécues en danse un itinéraire de formation singulier.

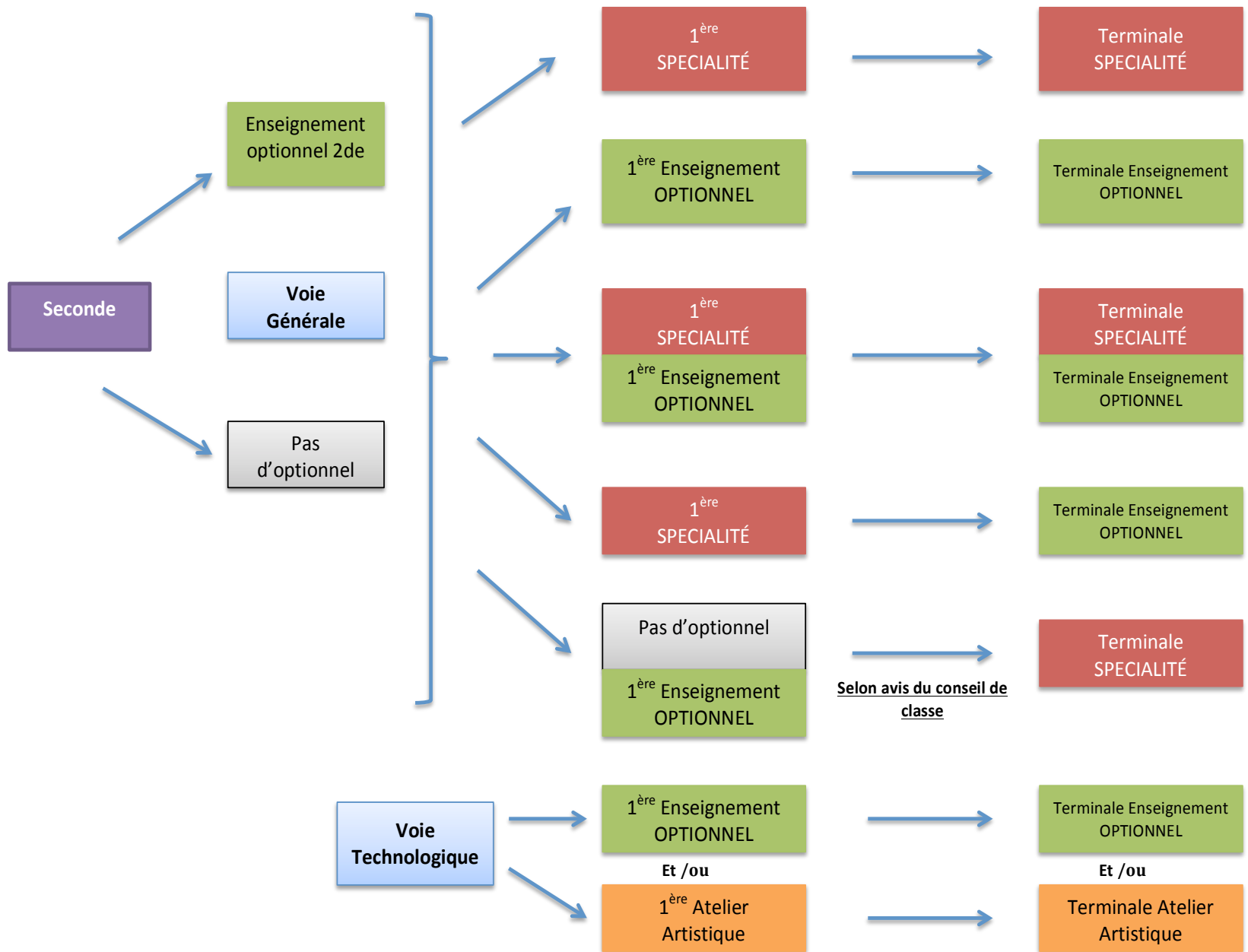
COMPÉTENCES

Créer
Analyser
Restituer

THÈME D'ÉTUDE

une interrogation portée sur le monde

NOUVEAU LYCÉE : LES PARCOURS DE FORMATION POSSIBLES DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES DANSE



Proposition de complément au programme de cycle terminal de la spécialité Danse (IGEN, GEPP, CND, ministère culture)

Attention, ce texte n'est qu'à l'état de projet

Le corps en danse

Le parcours et la démarche chorégraphique d'Odile Duboc (pensée du corps singulière)

La danse : entre continuités et ruptures

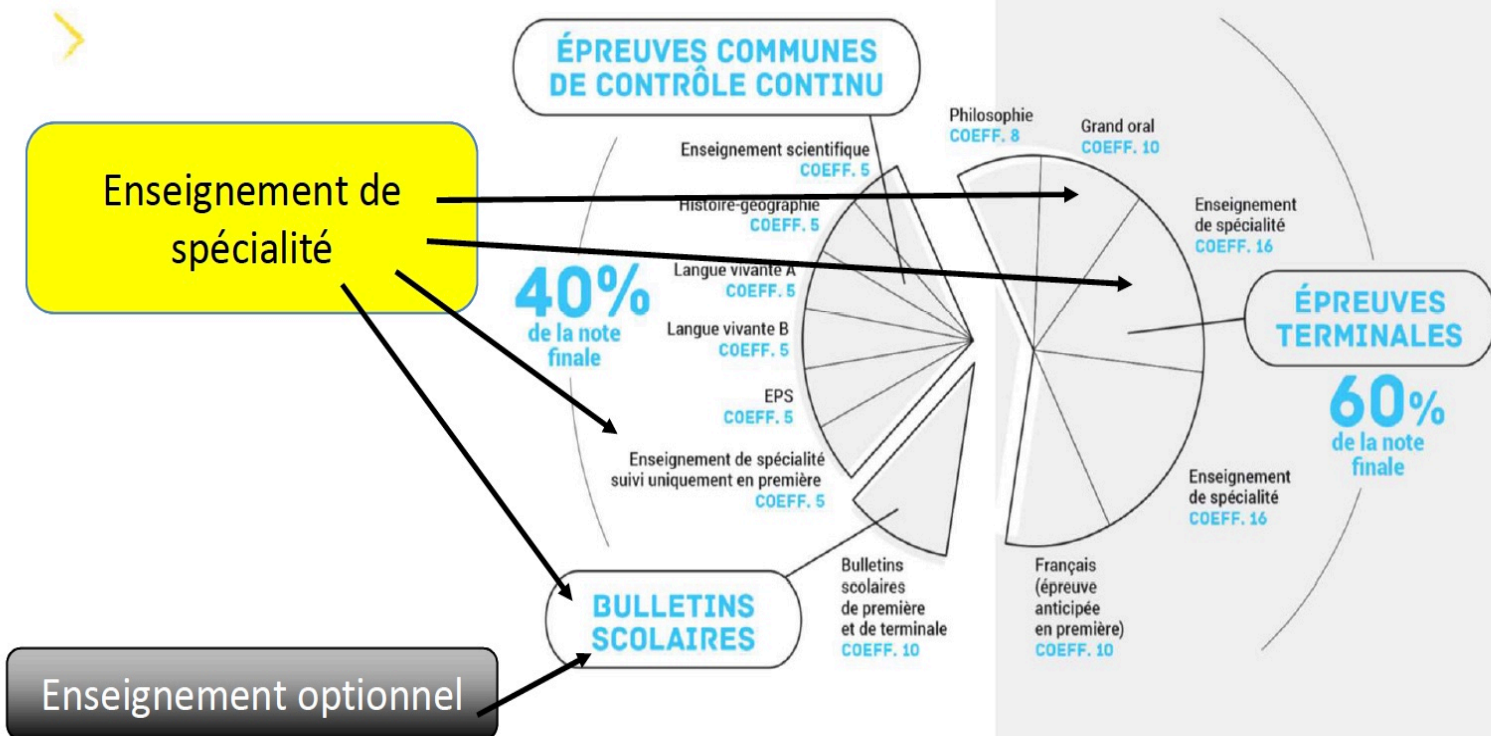
- Le Lac des cygnes, ballet en quatre actes de Marius Petipa
- Le courant artistique HIP-HOP, croisant différentes pratiques culturelles et sportives et à analyser au regard de sa genèse et de ses évolutions de formes chorégraphiques

La danse : une interrogation portée sur le monde

- Les réinterprétations du Lac des cygnes. Au moins deux pièces parmi celles de Matthew Bourne, Andy De Groat Mats EK, Raimund Hoghe, Jean-Christophe Maillot, Dada Masilo, Robyn Orlin.
- Le courant artistique de la *post modern dance* abordé, en relation avec d'autres arts, sous l'angle de la contestation des valeurs, des représentations et des imaginaires de la société américaine des années 60-70.
- La démarche artistique de Maguy Marin. Il s'agit d'appréhender le regard porté sur le monde par Maguy Marin tout au long de son parcours, en s'appuyant sur des pièces parfois radicales et aux esthétiques sans cesse renouvelées.

Nouvelle arborescence du BAC 2021

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



Les épreuves certificatives

- **L'épreuve commune de spécialité suivi uniquement en PREMIERE – Note de service N° 2019-059 du 18/04/2019**

PARTIE 1: compétences relatives à la pratique de la danse – 10 pts (dont 5 pts pour le rôle de danseur)

Disposant de 5' à 7' maximum, le candidat présente au jury l'enregistrement audiovisuel d'une composition chorégraphique originale, de 2' à 4', qu'il interprète seul ou avec 1 ou 2 danseurs (exclusivement partenaires habituels de l'enseignement au lycée). Lors de cette présentation, le candidat expose et justifie les intentions et les choix qui ont présidé à la composition, à l'interprétation et à la captation vidéo. Le temps restant, lors de l'entretien suivant cet exposé, les questions du jury amènent le candidat à approfondir ses réponses. Elles visent à apprécier **ses capacités d'analyse et sa réflexion sur sa propre pratique en lien avec sa culture chorégraphique.**

Indications: La composition, préparée au cours de l'année scolaire, est filmée lors d'une présentation devant un public réalisée dans le cadre de l'enseignement de spécialité. L'enregistrement est constitué d'une séquence filmée en continu sans montage, dont les plans, les cadrages et les mouvements de caméra ont été définis par le candidat

PARTIE 2: connaissances et compétences relatives à la culture chorégraphique contemporaine – 10 pts

Disposant de 5' maximum, le candidat présente dans un exposé une problématique issue de son carnet de bord. Le temps restant, lors de l'entretien les questions du jury permettent d'approfondir certains éléments de l'exposé du candidat, et **d'apprécier sa culture chorégraphique et sa capacité à faire des liens avec sa propre pratique.** L'entretien permet au jury de le solliciter sur ses connaissances relatives aux autres thématiques étudiées durant l'année scolaire et identifiées par le document de synthèse initialement transmise au jury.

Le carnet de bord sert de point d'appui à la prestation orale, il n'est pas évalué.

Les épreuves certificatives

- **Projet non publié d'épreuve finale de spécialité en terminale**

PARTIE ECRITE 3h30 – 20 pts

2 types de sujets à traiter en appui sur les œuvre étudiées

- Sujet d'ordre général relevant de la culture chorégraphique
- Analyse de document (extraits vidéo possibles)

PARTIE ORALE de 30 minutes – 20 pts

Elle s'organise en 2 temps

- Temps 1 sur 12 pts: Présentation chorégraphique devant un public restreint et invité (interne EPLE et professionnels associés) où le candidat doit révéler ses compétences de danseur-interprète ET de chorégraphe
 - Composition individuelle ou collective
 - possibilité d'être interprète d'une composition et chorégraphe d'une autre
- Temps 2 sur 8 pts: Entretien en appui sur le carnet de bord (non évalué) + document de synthèse rédigé par le professeur envoyé au préalable au jury.